



AUDIT  
CONSEIL  
EXPERTISE  
COMPTABLE  
CONSOLIDATION  
COMMISSARIAT  
AUX COMPTES  
FORMATION

Michel RAVE  
Philippe DANDON  
Pierre GREGOIRE  
Pierre VALETTE  
Thierry DUMAS  
Jean-Luc FUMOUX  
Sylvain CASTELLANI  
Marie SAVIN

ACODEGE  
Association Côte d'Orienne pour le Développement  
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux  
21000 DIJON

RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

**RSM Partenaires**  
MEMBRE  
DU RESEAU  
5 rue René Char - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 74 90 50 - fax 03 80 74 90 55  
dijon@auditis.fr  
www.auditis.fr

**ACODEGE**  
Association Côte d'Orienne pour le Développement  
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux  
21000 DIJON

**RAPPORT GENERAL**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

**ACODEGE**  
Association Côte d'Orienne pour le Développement  
et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales

2 Rue Gagnereaux  
21000 DIJON

RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **ACODEGE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de règles de comptabilisation de la provision pour congés payés et des amortissements , mentionné au paragraphe II.2 dans l'annexe.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

Votre association est essentiellement financée par des fonds publics. Nous nous sommes assurés que les financements perçus correspondent bien à la réalité de l'activité de l'association ainsi que du correct traitement comptable de ces fonds et plus particulièrement du suivi des résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 22 mai 2008



Le commissaire aux comptes

**AUDITIS,**

Représentée par Philippe DANDON

## Bilan Actif

Au Durée	31-déc-07 12 mois	Amort&Prov	Net	31-déc-06 12 mois
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	14 139	12 696	1 443	1 743
Conces.brevets & droits simil.				
Fonds commercial (1)	265 851	189 940	75 910	103 669
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	956 229	150 602	805 627	825 201
Constructions	11 345 521	5 720 410	5 625 111	4 488 722
Inst. Tech., Matériel Outill. Ind.	3 175 623	2 971 450	604 174	625 831
Autres immob. corporelles	4 500 783	3 164 143	1 336 641	1 333 123
Immob. corporelles en cours	138 205		138 205	
Avances et acomptes	645 928		645 928	2 286
Immobilisations financières (2)				
Participations	40 496		40 496	40 496
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	217	69	148	148
Prêts				
Autres immob. financières	38 581		38 581	38 049
<b>TOTAL</b>	<b>21 121 573</b>	<b>11 809 399</b>	<b>9 312 165</b>	<b>7 701 026</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières, provision.				
En-cours production (biens et services)	85 184	12 121	73 063	63 386
Produits intermédiaires & finis	195 328		195 328	159 901
Marchandises	46 534		46 534	53 488
Avances, acomptes versés s/ commandes	2 249		2 249	5 920
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	5 444 166	1 532	5 444 634	5 757 909
Valeurs mobilières placement	753 825		753 825	982 562
Disponibilités	16 128 395		16 128 395	11 487 590
Créances exploitation (3)	584 335		584 335	728 585
<b>COMPTES REGULARISATION ACTIF</b>				
Charg.constatées d'avance (3)	89 488		89 488	122 277
Charg.à répartir/plus.exer	25 331 503	13 653	25 317 850	19 361 628
Primes rembours.des oblig.				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>44 253 077</b>	<b>11 822 952</b>	<b>32 630 115</b>	<b>27 062 645</b>

(1) Dont Droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

## Bilan Passif

Au Durée	31-déc-07 12 mois	Net	Net	31-déc-06 12 mois
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
Fonds propres				
Fonds associatif sans droit de reprise	3 500 968		3 500 968	3 501 674
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves	6 122 145		6 122 145	5 605 738
Report à nouveau	-1 970 028		-1 970 028	-2 278 474
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	3 387 316		3 387 316	-252 978
Autres fonds associatifs				
Fonds associatif avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	1 678 319		1 678 319	2 822 158
Subventions d'investissement s/biens non renouvelables par l'organism				
Provisions réglementées	319 011		319 011	370 337
Droit des propriétaires	3 990 942		3 990 942	2 765 224
<b>TOTAL</b>	<b>17 028 672</b>		<b>17 028 672</b>	<b>22 531 680</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques	820 326		820 326	720 792
Provisions pour charges	7 200		7 200	2 500
<b>TOTAL</b>	<b>827 526</b>		<b>827 526</b>	<b>723 292</b>
<b>FONDS DEDIES</b>				
Sur subventions de fonctionnement	191 412		191 412	565 577
Sur autres ressources	4 232 247		4 232 247	3 242 458
<b>TOTAL</b>	<b>4 423 659</b>		<b>4 423 659</b>	<b>3 808 035</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	1 551 702		1 551 702	1 068 816
Emprunts et dettes auprès établi. crédit (2)	1 328		1 328	356
Emprunts et dettes financières divers(3)	12 103		12 103	68 327
Avces et acptes reçus s/commandes en cours	819 716		819 716	1 110 448
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 168 084		7 168 084	6 905 752
Dettes fiscales et sociales	205 320		205 320	205 212
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés	559 429		559 429	608 057
Autres dettes				
<b>COMPTES REGULARISATION PASSIF</b>				
Produits constatés d'avance (1)	32 576		32 576	40 670
Ecart de conversion passif	10 007 638		10 007 638	10 007 638
<b>TOTAL</b>	<b>16 950 257</b>		<b>16 950 257</b>	<b>16 950 257</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>32 830 115</b>		<b>32 830 115</b>	<b>27 062 645</b>

## AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## Compte de Résultat

Au Durée	31-déc-07 12 mois		31-déc-06 12 mois	
	France	Exportation	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	492		492	2 952
Production vendue (biens)	555 249		555 249	465 300
Production vendue (services)	38 359 976		38 359 976	33 505 394
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>38 398 717</b>		<b>38 398 717</b>	<b>35 974 647</b>
Production stockée	28 473		28 473	152 423
Production immobilisée	1 375		1 375	
Subventions d'exploitation	1 813 612		1 813 612	2 073 914
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges	473 785		473 785	398 265
Cotisations	1 705		1 705	2 114
Autres produits	3 277 938		3 277 938	3 067 013
<b>TOTAL</b>	<b>44 512 605</b>		<b>44 512 605</b>	<b>38 698 376</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises	2 537		2 537	4 826
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	322 095		322 095	228 910
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)	-12 302		-12 302	-5 125
Autres achats et charges externes (a)	6 553 499		6 553 499	6 832 789
Impôts, taxes et versements assimilés	2 520 830		2 520 830	2 521 906
Salaires et traitements	20 483 370		20 483 370	19 956 317
Charges sociales	9 291 130		9 291 130	9 163 661
Dotations aux amortissements s/immobilisations	1 014 082		1 014 082	963 301
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant	135 672		135 672	65 398
Dotations aux provisions pour risques et charges				1 400
Subventions accordées par l'association	56 299		56 299	65 542
Autres charges	40 367 212		40 367 212	39 738 925
<b>TOTAL</b>	<b>48 145 333</b>		<b>48 145 333</b>	<b>430 550</b>
<b>2- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				
OPERATIONS EN COMMUN				
Excédent transféré				
Déficit transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations (3)				
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (3)	1 400		1 400	1 400
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises s/provisions et transferts de charges	2 309		2 309	1 925
Différences positives de change				
Produits nets s/cessions valeurs mob. de placement	391 081		391 081	256 001
<b>TOTAL</b>	<b>394 790</b>		<b>394 790</b>	<b>259 326</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change	66 284		66 284	56 356
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement				
<b>TOTAL</b>	<b>66 284</b>		<b>66 284</b>	<b>56 356</b>
<b>2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>328 506</b>		<b>328 506</b>	<b>202 971</b>
<b>3- RESULTAT COUPANT AVANT IMPÔTS (I+II-III-IV+V-VI)</b>				
<b>45 367 212</b>				

## Compte de Résultat (Suite)

Au Durée	31-déc-07 12 mois		31-déc-06 12 mois	
	France	Exportation	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	58 999		58 999	3 789
Reprises s/provisions et transferts de charges	846 205		846 205	291 444
<b>TOTAL</b>	<b>905 204</b>		<b>905 204</b>	<b>324 980</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	65 651		65 651	2 985
Dotations aux amortissements et aux provisions	114 073		114 073	29 187
<b>TOTAL</b>	<b>180 724</b>		<b>180 724</b>	<b>246 835</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (IX - X)</b>				
<b>109 485</b>				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>5- SOLDE INTERMÉDIAIRE (I - II + III - IV + V - VI + VII - VIII - IX - X)</b>				
<b>4 583 984</b>				
<b>+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)</b>				
<b>589 958</b>				
<b>- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)</b>				
<b>1 784 726</b>				
<b>528 860</b>				
<b>899 332</b>				
<b>PRODUITS (I + III + V + VII + XI)</b>				
<b>45 461 919</b>				
<b>CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII)</b>				
<b>43 074 603</b>				
<b>40 780 642</b>				
<b>41 033 620</b>				
<b>6- EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>				
<b>3 387 316</b>				
<b>252 973</b>				

**AUDITIS**  
Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## I – FAITS CARACTERISTIQUES

### AUDITIS

*Audit- Conseil - Expertise Comptable*  
*Commissariat aux Comptes*

Aucun fait marquant n'est à signaler sur l'exercice.

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1. Référentiel et principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, sous réserve de ce qui est indiqué aux points II. 2 ci après.

### Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 qui définit la nouvelle nomenclature comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Cette dernière se substitue à l'instruction 87-67 du 16 mars 1987, communément désignée M21 bis.
- de l'arrêté 12 décembre 2007 introduisant de nouvelles modifications à la nomenclature comptable en créant, modifiant ou supprimant des comptes.

Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations et notamment lorsque ceux-ci affectent en fonds dédiés une partie des résultats sous leur contrôle. Ils sont constitués via le crédit du compte de provision de fonds dédiés concerné et le débit du compte 115 « Résultat sous contrôle de tiers financeurs » sans passer par le compte de résultat de l'exercice.

Les correctifs apportés figurent dans le détail des mouvements des fonds dédiés (cf. III-6) ou provisions réglementées (cf III-5).

### 2. Informations relatives aux modifications comptables

L'arrêté du 12 décembre 2007 introduit une série de modifications dans la nomenclature applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux privés en vue d'harmoniser celle-ci avec celle des établissements publics. L'application de ce texte ne change pas la lecture des comptes annuels mais seulement celle des comptes administratifs des établissements. Cette série de modifications nous a conduit à supprimer certains comptes et à en créer d'autres. Elle porte sur les points suivants :

#### 2.1 Dettes provisionnées au titre des congés payés

*Jusqu'alors, les dettes pour congés payés étaient comptabilisées directement sur les comptes de l'Association compte tenu des refus de l'Administration de les prendre en considération.*

Cette divergence de traitement a fini par être acceptée par l'Administration. Ainsi, cette dette est constatée dans les comptes administratifs de chacune des structures.

Ainsi, l'encours existant au 31 décembre 2006 a été transféré des comptes de l'Association dans un compte de Report à nouveau débiteur créé spécifiquement à cet effet : « 116 200 – Dépenses pour congés payés » pour chacune des structures.

La variation de cette dette entre l'exercice 2007 et l'exercice 2006 a été comptabilisée directement dans les comptes des établissements.

C'est par la proposition d'affectation du résultat de l'Administration qu'on devrait en principe neutraliser l'incidence de cette variation. Toutefois, volontairement, nous avons maintenu dans les comptes administratifs proposés l'impact de cette variation. La position de l'Administration sur les comptes 2007 nous permettra de savoir si nous serons suivis sur la méthode proposée. (Remarque : seules ont été exclus des résultats administratifs des établissements et services, les variations des congés payés de la D.G. et du Service Médical.)

#### 2.2 Application de la réglementation sur les actifs

Les principaux impacts de cette réglementation ont été répercutés sur les comptes 2005 conduisant l'Association à comptabiliser une dotation complémentaire de 383 489 €.



L'impact de cette nouvelle méthode n'a pas été accepté par l'administration DDASS qui a réintégré dans les comptes administratifs 2005 les dotations complémentaires s'appuyant sur le décret budgétaire n°2006-422 du 7 avril 2006 sur les comptes annuels des associations du secteur social et médico-social.

Toutefois, la Commission des études comptables de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes a estimé que seuls les « comptes administratifs » étaient concernés et non les comptes annuels des associations. (Bulletin CNCC n°142, 06/2006, p 380-381).

En 2006, nous avons donc comptabilisé la différence entre les deux méthodes dans les comptes de l'Association pour assurer la conformité des comptes annuels, tout en maintenant l'ancienne méthode dans les comptes administratifs des établissements sous compétence D.D.A.S.S.. La dotation 2006 imputée à l'Association s'élevait à 50 666,41 €.

Cette divergence de traitement a fini par être acceptée par l'Administration sous forme d'un retraitement du résultat administratif. En effet, l'écart entre les deux méthodes est en principe neutralisé dans un tableau extra comptable :

✓ si la dotation aux amortissements comptable est supérieure à la dotation acceptée par l'Administration = demande d'affectation de cet écart au débit du compte de Report à nouveau créé spécifiquement à cet effet : « 116100 – Amortissements comptables excédentaires différés »

✓ Dans le cas contraire, constatation directe dans les comptes d'un amortissement dérogatoire.

Toutefois, volontairement, nous avons maintenu dans les comptes administratifs proposés l'impact de cet écart sur les dotations aux amortissements sans en proposer une affectation en compte « 116100 ». La position de l'Administration sur les comptes 2007 nous permettra de savoir si nous serons suivis sur la méthode proposée.

### 2.3 Provisions réglementées pour le renouvellement des immobilisations

Le compte « 193000 - Fonds dédiés à la compensation des amortissements » a été supprimé pour être remplacé par le compte « 142000 – provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ». Ainsi, sur l'exercice 2007, nous avons viré la somme de 596 137 € du compte 193000 au compte 142000.

### 3. Modes et Méthodes d'évaluation appliqués

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

#### 3.1 Valorisation des contributions volontaires

Sont valorisés à ce titre :

- les apports de travail (bénévoles) au montant horaire charges sociales et fiscales comprises correspondant à la rémunération prévue pour la qualification déterminée par la Convention Collective à l'indice le plus faible ;
  - les heures effectuées par les personnels détachés de l'Education Nationale qui ne perçoivent qu'un forfait ou une indemnité de logement par l'Acodège, à un salaire équivalent à ce que toucherait une personne de même qualification, à l'indice le plus faible de la Convention Collective, charges fiscales et sociales comprises, déduction faite des coûts réels de ces personnes. Il en est de même pour les heures normales effectuées par le personnel détaché de l'Education Nationale ne touchant que des heures supplémentaires.
  - Les mises à disposition de biens à la valeur locative théorique des biens mis à disposition gratuitement ce qui exclut les biens mis à disposition sous forme de bail emphytéotique, soit :
    - ⇒ le terrain de 4 ha au 18 Rue St Vincent de Paul à DIJON (IME STE ANNE)
    - ⇒ Les locaux situés au 3 Rue Maurice Ravel à DIJON occupés par le SAS.
- En sont exclus :

- le temps passé par les Administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Les contributions volontaires n'ont pas été enregistrées en comptabilité et figurent en valeur uniquement dans l'annexe en partie V – Autres Informations.

*Nota : Ces contributions ne représentent aucun flux financier pour l'Association et, en particulier, les apports en temps ne donnent lieu à aucune rémunération de la part de l'Acodège, seule une indemnité de déplacement peut être payée aux bénévoles.*

## AUDITIS

*Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes*

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

### 3.2 Fonds dédiés pour départs en retraite

En accord avec les financeurs concernés, une provision pour faire face aux départs en retraite des trois années à venir a été constituée dans les comptes 2001 et réactualisée dans les comptes des exercices suivants.

Ces fonds figurent dans un compte spécifique « 198 » au passif du bilan.

La méthode de calcul de cette provision en « Fonds dédiés retraite » suit la même méthode que par le passé, soit :

- 100 % de l'indemnité à verser si départ prévu en N+1
- 2/3 de l'indemnité à verser si départ prévu en N+2
- 1/3 de l'indemnité à verser si départ prévu en N+3

Le solde des « fonds dédiés retraite » s'élève à 1060 KE à fin 2007.

### 3.3 Fonds dédiés pour dépense de grosses réparations

En accord avec les financeurs concernés, sont affectées des sommes en fonds dédiés pour faire face à des travaux à venir. Celles-ci figurent dans un compte 19 « Fonds dédiés – grosses réparations ».

### 3.4 Autres postes

#### ▪ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût. Elles sont évaluées à leur valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Agencements et aménagements des constructions de 10 à 15 ans
- Matériel et outillage de 5 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 7 à 10 ans

Pour les biens faisant l'objet d'une approche par composants, les durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions et composants : de 10 à 50 ans

Soit, plus particulièrement (en années):

	+ou- 20 ans
Durée	
Structure	50,00
Aménagements	10,00
Menuiseries extérieures	25,00
Chauffage	25,00
Ascenseur	15,00
Etanchéité	15,00
Ravalement	15,00
Électricité	25,00
Plomberie sanitaires	25,00
Parkings	15,00

#### ▪ Provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON

à leur coût. Elles sont évaluées à leur valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage.

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés au prix de vente après déduction d'une marge bénéficiaire théorique de 10 %. Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure soit au cours du jour, soit à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

#### ▪ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### ▪ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Il est à noter que nous avons mis en place des mandats de gestion avec nos principales banques.

**AUDITIS**

Audit - Conseil - Expertise Comptable 2.  
Commissariat aux Comptes

**III - NOTES SUR LE BILAN****Actif circulant****1. Actif immobilisé**

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

**Echéance des créances****Mouvements de l'exercice**

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virt-compte à compte	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement	14 139	-	-	-	14 139
Autres immob. incorporelles	251 914	4 933	996	-	255 851
Immobilisations incorporelles	276 053	4 933	996	-	279 990
Terrains	956 167	4 062	-	-	956 229
Constructions	10 124 063	1 625 369	407 911	-	11 345 521
Inst.Tech.,Matériel Outil.,Ind.	3 192 690	134 025	151 092	-	3 175 623
Autres immob. corporelles	4 344 732	442 282	286 230	-	4 500 783
Immob. corporelles en cours	241 757	138 205	241 757	-	138 205
Avances et acomptes	2 286	645 928	2 286	-	645 928
Immobilisations corporelles	18 857 695	2 993 871	1 089 276	-	20 762 290
Participations	40 486	-	-	-	40 486
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité portefeuille	217	-	-	-	217
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Autres immob. financières	38 049	10 120	9 586	-	38 581
Immobilisations financières	76 762	10 120	9 586	-	79 293
<b>TOTAL</b>	<b>19 212 510</b>	<b>3 008 924</b>	<b>1 089 861</b>	<b>-</b>	<b>21 121 573</b>

**Tableau des amortissements**

IMMOBILISATIONS	Amortissements en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements en fin d'exercice
Frais d'établissement	12 396	300	-	12 696
Autres immob. incorporelles	156 245	32 550	865	189 940
Immobilisations incorporelles	170 641	32 850	865	202 636
Terrains	128 966	23 635	-	150 602
Constructions	5 635 340	390 004	304 934	5 720 410
Inst.Tech.,Matériel Outil.,Ind.	2 566 659	154 523	149 932	2 571 450
Autres immob. corporelles	3 011 609	414 742	252 209	3 164 143
Immobilisations corporelles	11 340 575	982 904	713 075	11 606 504
<b>TOTAL</b>	<b>11 511 416</b>	<b>1 045 754</b>	<b>713 930</b>	<b>11 803 240</b>

CREANCES	Montant Brut	à 1 an au plus	à plus d' 1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres Immobilisations financières	38 581		38 5
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances usagers et comptes rattachés	5 446 166	5 446 166	
Autres créances	753 825	753 825	
Charges constatées d'avance	89 488	89 488	
<b>TOTAL</b>	<b>6 328 059</b>	<b>6 289 478</b>	<b>38 5</b>
(1) Montant : - Prêts accordés cours d'exercice - Rembours. obtenus cours d'exercice	NEANT NEANT		

**Produits à recevoir**

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan au 31 décembre 2007	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immob. financières	341 564
Créances usagers et comptes rattachés	462 306
Autres créances	0
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>803 870</b>

**3. Comptes de régularisation Actif**

Charges constatées d'avance (uniquement d'exploitation) :...89 487€

## 4. Fonds Associatifs

## Suivi des réserves pour projets associatifs

LIBELLE	Solde en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin d'exercice
Réserve pour projets associatifs	395 034			395 034
<b>TOTAL</b>	<b>395 034</b>			<b>395 034</b>

Cette réserve devra faire l'objet en 2008 d'une subdivision par projets pour en assurer le suivi.

## Détail des différences de prises en charge

## Différences de prises en charges (hors congés payés et amortissements comptables excédentaires)

Au Durée	31-déc-07 12 mois	31-déc-06 12 mois	Variation
Association	76 059	333 861	-257 802
Direction Générale	-6 132	-6 132	
Service Médical	12 997	12 997	
SAEIMO	3 826	3 826	
Tutelles aux prestations sociales	8 067	8 067	
Service des Enquêtes Sociales	731	731	
Service d'Investigation et d'Orientation Educative	1 957	1 957	
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières	6 410	6 410	
Centre Educatif - INPACTE	9 974	9 974	
Résidence Herriot	37 469	37 469	
La Prévention Spécialisée	11 515	11 515	
Le C.A.M.S.P.	17 857	17 857	
Le C.M.P.P.	4 802	4 802	
L'I.M.E. Charles Poiset	22 146	28 428	-6 282
L'I.M.E. de Vesvrotte	90 436	90 436	
L'IME de Ste Anne	-7 310	-7 310	
L'ESAT Ste Anne	76 513	77 271	-758
Le Département Hébergement pour Adultes Handicapés	12 769	-826	13 595
Le Foyer de Vie - Chantournelle	4 696	4 696	
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurore	4 968	4 968	
Le Service d'Accueil de Jour	3 692	3 692	
Le Centre Educatif Renforcé	1 271	1 271	
Le S.A.V.S.	10 611	10 611	
ESAT APV	298	298	
Les Colibris	-630	231	-1 061
	24	24	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>404 877</b>	<b>657 426</b>	<b>-252 509</b>

## Autres dépenses non opposables aux financeurs figurant dans les comptes 116 au passif du bilan au 31 décembre 2007

Compte	116100 Amortissements comptables excédentaires : encours au 31 décembre 2007	116200 Dépenses pour congés payés : encours au 31 décembre 2007
Libellés		
Association		
Direction Générale		98 234
Service Médical		47 716
SAEIMO		163 949
Tutelles aux prestations sociales		32 491
Service des Enquêtes Sociales		20 691
Service d'Investigation et d'Orientation Educative		51 526
Service d'Hébergement diversifié - Chenevières		105 825
Centre Educatif - INPACTE		54 517
Résidence Herriot		216 275
La Prévention Spécialisée		113 648
Le C.A.M.S.P.		14 207
Le C.M.P.P.		69 743
L'I.M.E. Charles Poiset	63 408	75 147
L'I.M.E. de Vesvrotte	14 167	66 345
L'IME de Ste Anne	36 954	229 239
L'ESAT Ste Anne	228 481	110 230
Le Département Hébergement pour Adultes Handicapés		147 768
Le Foyer de Vie - Chantournelle		131 528
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurore		29 855
Le Service d'Accueil de Jour		28 484
Le Centre Educatif Renforcé		39 629
Le S.A.V.S.		11 724
ESAT APV		
Les Colibris		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>343 031</b>	<b>1 353 908</b>

**AUDITIS**  
Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## Détail des résultats comptables et administratifs

### Résultats administratifs 2007

	Résultats comptables 2007	Reprise de résultats administratifs 2005	Résultats administratifs 2007
SAEMO	259 111,53		259 111,53
Service d'Hébergement - Chenevières	-10 825,80	60 000,00	49 174,20
Centre d'Accueil Familial - Chenevières	80 012,60	95 655,00	175 667,60
Centre Educatif - INPACTE	112 604,39	148 324,00	260 928,39
La Prévention	163 545,54	50 317,00	213 862,54
Le Service d'Activités de jour - S.A.S.	-1 292,84	24 389,00	23 096,16
<b>TOTAL</b>	<b>503 155,42</b>	<b>374 035,00</b>	<b>877 190,42</b>
Le Département Hébergement pour Adultes Handicapés	190 856,41	21 473,00	212 329,41
Le Foyer Occupationnel - Chantournelle	99 220,60	44 866,00	144 086,60
Le Service d'Accompagnement	34 467,31	-4 601,00	29 866,31
<b>TOTAL</b>	<b>324 544,32</b>	<b>61 738,00</b>	<b>386 282,32</b>
Le C.A.M.S.P.	12 210,98		12 210,98
Le C.M.P.P.	-7 784,61	7 569,00	-215,61
L'IME Charles Poisot	454 675,47	-50 240,00	404 435,47
L'IME de Vesvrotte	180 182,03		180 182,03
L'IME de Ste Anne	1 320 333,53	-265 420,00	1 054 913,53
Le S.E.S.A.D. - Centre Aurore	100 764,48		100 764,48
Les Collibris	37 639,42	-258,00	37 381,42
<b>TOTAL</b>	<b>2 098 132,80</b>	<b>-253 891,00</b>	<b>1 844 241,80</b>
Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale - Résidence Herriot	3 384,37		3 384,37
Le Centre d'Aide au Travail - Ste Anne	-22 697,30		-22 697,30
Le Centre d'Aide au Travail - APV	49 847,95		49 847,95
<b>TOTAL</b>	<b>30 535,02</b>		<b>30 535,02</b>
Tutelles aux prestations sociales	41 280,85		41 280,85
<b>TOTAL</b>	<b>41 280,85</b>		<b>41 280,85</b>
Service des Enquêtes Sociales	19 626,81		19 626,81
Service d'Investigation et d'Orientation Educative	95 916,10	-4 973,00	90 943,81
Le Centre Educatif Renforcé	-7 633,87	26 400,00	18 766,13
<b>TOTAL</b>	<b>107 909,04</b>	<b>21 427,00</b>	<b>129 336,04</b>
Association	258 366,35		258 366,35
Section commune	-37 799,18		-37 799,18
ESAT - Unité de Production	-29 360,83		-29 360,83
Atelier pour Voir - Insertion	1 444,38		1 444,38
Atelier pour Voir - Travail protégé - Unité de Production	29 828,73		29 828,73
Correspondants de nuit	-40 408,80		-40 408,80
Ajustement provision pour congés payés	15 320,65		15 320,65
<b>TOTAL</b>	<b>153 200,65</b>		<b>153 200,65</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 387 315,90</b>	<b>211 092,00</b>	<b>3 598 407,90</b>

## 5. Provisions

Situations et mouvements	Montant en début d'exercice	Augmentation par dotations de l'exercice	Diminution par reprises de l'exercice	Variation par affectation des résultats	Virement de compte à compte (*)	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées (1)	2 735 224	676 657	60 361	23 284	596 137	3 980 842
Provisions pour risques	720 792	128 347	28 814			820 325
Provisions pour charges	2 500	4 700				7 200
Provisions pour dépréciation	11 097	2 625				13 722
<b>TOTAL</b>	<b>3 489 614</b>	<b>812 328</b>	<b>89 174</b>	<b>23 284</b>	<b>596 137</b>	<b>4 832 169</b>
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		135 672	28 814			
- financières		676 657	60 361			
- exceptionnelles						

(\*) Virement du compte 193 "fonds dédiés" au compte 142 "provisions réglementées"

(1) le détail des mouvements des provisions réglementées figure au point IV-2.

## 6. Fonds dédiés

Situations / Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisation en cours d'exercice (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (C)	Variation par affectation des résultats	Virement de compte à compte (*)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (E) = A - B + C + D
Fonds dédiés au financement de la R.T.T.	661 470	121 637	125 074			664 907
Fonds dédiés à l'apprentissage et contrats aidés	11 483					11 483
Fonds dédiés aux indemnités retraite	1 165 331	371 536	266 689			1 800 364
Fonds dédiés aux dépenses de travaux	1 310 416	12 472	1 246 118		187 166	2 346 896
Fonds dédiés s/charges d'amortissements						
Fonds dédiés s/subvention/ fonctionnement	659 334	83 314	146 966		338 971	340 008
<b>TOTAL</b>	<b>3 808 035</b>	<b>588 958</b>	<b>1 784 735</b>	<b>15 993</b>	<b>596 137</b>	<b>4 423 659</b>

(\*) Virement du compte 193 "fonds dédiés" au compte 142 "provisions réglementées"

**AUDITIS**  
*Audit - Conseil - Expertise Comptable*  
 Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## 7. Dettes

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Etat des dettes

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## 1. Résultat d'exploitation

DETTES	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins 1 an	Échéance à plus 1 an	Échéance à plus 5 ans
Emprunts obligataires (2)	1 551 702	144 242	480 559	926 902
Emprunts (2) et dettes auprès des établis. de crédit :	1 328			
Emprunts et dettes financières divers (2)	819 716			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 168 084			
Dettes fiscales et sociales	205 320			
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	571 532			
Autres dettes	32 576			
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>10 350 257</b>	<b>8 942 797</b>	<b>480 559</b>	<b>926 902</b>
(2) Empr. souscrit cours exercice	608 224			
Empr. rembours. cours exercice	123 419			

## Charges à payer

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	18 445
Emprunts et dettes auprès établi. crédit (2)	697
Avec et acceptes reçus s/commandés en cours	154 798
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 074 906
Dettes fiscales et sociales	20 224
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés	293 124
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>3 562 194</b>

## 8. Compte de régularisation PASSIF

Produits constatés d'avance..... 32 576€

## Transfert de charges d'exploitation

Nature du produit	Montant
Aides forfaitaires sur les 35 heures	0
Allègements de charges liés aux 35 h	406 293
Indemnités d'assurance	38 678
<b>TOTAL</b>	<b>444 971</b>

## 2. Résultat exceptionnel

## Détail des produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opérations de gestion :	58 999
Divers produits exceptionnels sur opérations de gestion	58 999
Produits exceptionnels sur opérations en capital :	846 205
Produits sur vente d'éléments d'actif	747 611
QP de subventions d'invest. Virée au résultat de l'exercice	98 594
Reprises sur provisions et transfert de charges :	60 361
Reprise des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	20 409
Reprise de la provision pour différence sur réalisation d'élément d'actif	39 952
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>965 565</b>

### ■ Détail des charges exceptionnelles

<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :</b>	
Pénalités et amendes fiscales	65 651
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	311
	65 340
<b>Charges exceptionnelles sur opérations en capital :</b>	
Valeur comptable nette des immobilisations cédées	114 073
Autres charges exceptionnelles	114 063
	10
<b>Dotations aux amortissements et provisions :</b>	
Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	676 657
Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	0
Dotations aux amortissements dérogatoires	674 274
	2 383
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>856 380</b>

### RESULTAT EXCEPTIONNEL DE L'EXERCICE :

**+ 109 185€**

## V - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Situation financière 2007

BIENS	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007	FINANCEMENTS	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007
B Immobilisations incorporelles	105 412	77 354	F Fonds associatifs et réserves (hors trésorerie)	6 793 664	7 308 364
E Immobilisations corporelles	7 516 920	9 155 686	A Subventions d'investissement	370 337	319 011
S Immobilisations financières	78 694	79 225	C Financement à long et moyen terme (investissement)		
B Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	M Dettes financières (*)	1 069 171	1 552 051
L			T		
E			A		
S			B		
<b>TOTAL BIENS STABLES</b>	<b>7 701 026</b>	<b>9 312 265</b>	<b>L TOTAL FINANCEMENTS STABLES</b>	<b>8 233 172</b>	<b>9 180 427</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF</b>	<b>0</b>	<b>131 838</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF</b>	<b>532 146</b>	<b>0</b>
12 - Résultat	252 978	0	12 - Résultat	0	3 387 316
11 - Report à nouveau	2 278 474	1 970 028	11 - Report à nouveau	0	0
115 - Résultats ss contrôle	0	0	115 - Résultats ss contrôle	2 822 158	1 678 318
			10685 - Réserve de trésorerie	2 313 749	2 313 749
			141 - Réserve de trésorerie	358 555	358 555
			14 - Provisions réglementées (hors trésorerie)	2 396 670	3 632 387
			15 - Provisions pour R&C	723 292	827 526
			198 - Fonds dédiés	3 608 035	4 423 659
<b>TOTAL</b>	<b>2 531 452</b>	<b>1 970 028</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 422 459</b>	<b>16 821 511</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF</b>	<b>9 891 007</b>	<b>14 651 482</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF</b>	<b>10 423 153</b>	<b>14 519 644</b>

(\*) Sauf concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques, et hors primes de remboursement des obligations.

**AUDITIS**  
Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

## 3. Engagements Financiers

- crédit bail

BIENS	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007	FINANCEMENTS	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007
Stocks et en-cours	276 775	314 926	Avances et acomptes reçus sur commandes liées à l'exploitation	68 327	12 103
Avances et acomptes versés sur commandes liées à l'exploitation	5 920	2 249	Dettes d'exploitation	8 624 257	8 547 230
Créances d'exploitation	6 740 471	6 198 459	Fournisseurs d'immobilisations	205 212	205 320
Charges constatées d'avance	122 277	89 488	Produits constatés d'avance	40 670	32 576
<b>TOTAL BIENS CIRCULANTS</b>	<b>7 145 444</b>	<b>6 605 121</b>	<b>TOTAL FINANCEMENTS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 938 467</b>	<b>8 797 228</b>
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	0	0	EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	1 793 023	2 192 107
Disponibilités	728 585	584 335	Fonds de dépôts - Concours bancaires courants	0	978
Valeurs mobilières de placement	11 487 590	16 128 395	Ecart lié à la présentation en Euros		
<b>TOTAL</b>	<b>12 216 176</b>	<b>16 712 730</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>978</b>
TRESORERIE POSITIVE	12 216 176	16 711 752	TRESORERIE NEGATIVE	0	

## 2. Ventilation de l'effectif au 31 décembre

Catégories	2006	2007
Cadres	102	98
Non Cadres	683	671
<b>TOTAL</b>	<b>780</b>	<b>769</b>
		<b>- 2,04 %</b>

Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

- engagements retraites

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	
Terrains					
Constructions					
Installations, techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	44 374,44	84 861,26	43 564,64	105 094,30	148 656,94
Immobilisations en cours					
<b>TOTAL</b>	<b>44 374,44</b>	<b>84 861,26</b>	<b>43 564,64</b>	<b>105 094,30</b>	<b>148 656,94</b>

## Engagements de crédit bail

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	
Terrains					
Constructions					
Installations, techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	44 374,44	84 861,26	43 564,64	105 094,30	148 656,94
Immobilisations en cours					
<b>TOTAL</b>	<b>44 374,44</b>	<b>84 861,26</b>	<b>43 564,64</b>	<b>105 094,30</b>	<b>148 656,94</b>

AUDITIS

Audit - Conseil - Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
21000 DIJON

Tranches d'âges	Engagements à moins d'un an	montant
⇒ + 59 ans	1 à 5 ans	328 044
⇒ de 54 à 59	6 à 10 ans	984 796
⇒ de 50 à 53	11 à 20 ans	594 816
⇒ de 40 à 49	21 à 30 ans	136 963
⇒ de 30 à 39 ans	plus de 30 ans	5 702
⇒ moins de 30 ans		
<b>Engagement total</b>		<b>2 536 079</b>



Les engagements d'indemnités de départ en retraite ont été calculés selon la Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées.

A savoir :

- un mois des derniers appointements, si le salarié totalise au moins 10 ans d'ancienneté,
- trois mois des derniers appointements, si le salarié totalise au moins 15 ans d'ancienneté,
- six mois des derniers appointements, si le salarié totalise au moins 25 ans d'ancienneté.

Figure en fonds dédiés au passif du bilan un financement à hauteur de 1 060 364 € au 31 Décembre 2007 qui viennent se déduire au montant des engagements présentés.

- Autres engagements financiers hors bilan

Nature de la garantie	Montant garanti
<u>Suretés réelles</u>	
Nantissement	391 596
Hypothèque	227 366
<u>Autres suretés</u>	
Caution	752 600
<b>TOTAL</b>	<b>1 371 562</b>

#### 4. Estimation des contributions volontaires

- personnel détaché.....325 455 €
  - mises à disposition..... 21 910 €
- Soit un total de.....343 506 €

#### 5. Rémunération des trois plus haut cadres dirigeant

- Les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, la 1ère Vice-présidente et le 2ème Vice-président ne perçoivent aucune rémunération pour leur fonction.

**AUDITIS**  
*Audit - Conseil - Expertise Comptable*  
 Commissariat aux Comptes

5, Rue René Char  
 21000 DIJON  
 Tél. 03 80 74 90 50 - Fax 03 80 74 90 55

**ACODEGE**  
**Association Côte d'Orienne pour le Développement**  
**et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales**

2 Rue Gagnereaux  
21000 DIJON

**RAPPORT SPECIAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

**ACODEGE**  
**Association Côte d'Orienne pour le Développement**  
**et la Gestion d'actions sociales et médico-sociales**

2 Rue Gagnereaux  
21000 DIJON

**RAPPORT SPECIAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**


EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre Président ne nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Dijon, le 22 mai 2008



Le commissaire aux comptes  
**AUDITIS,**  
Représentée par Philippe DANDON